

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de ferrosilicium originaire de la Fédération de Russie et de la République populaire de Chine

Base juridique : règlement d'exécution (UE) 2026/1794 de la Commission du 27.07.2026 – [JO L du 28.07.2026](#).

Type de mesure : institution d'un droit antidumping définitif sur les importations de ferrosilicium originaire de la Fédération de Russie et de la République populaire de Chine, à l'issue d'un réexamen au titre de l'expiration des mesures.

Date d'entrée en vigueur : 29.07.2026.

Produit concerné : ferrosilicium.

Nomenclatures concernées : codes NC 7202 21 00 , 7202 29 10 , 7202 29 90.

Pays d'origine : Chine, Russie.